

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 19 juillet 2021
Convocation faite
Le 6 juillet 2021**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 12 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, et le lundi douze juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (représentant M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, M^{mes} Liliane PASSEFORT, Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF (jusqu'au point n° 2021-07-146), M^{me} Jennifer PECHEUX, MM. Gérard DELATTE, Dominique HAMAIDE, Paul-Edouard LETISSIER, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Xavier POLLET (représentant M. Sébastien PAULET), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, M. Jacky DEVIN, M^{me} Laëtitia COMPAGNON (à partir du point n° 2021-07-127), MM. Fabien BONFILS (à partir du point n° 2021-07-127), Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M^{me} Virginie ROGISSART (représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), MM. Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Bernard DEKENS), André ESCOBAR (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M. Claude WALLENDORFF (à partir du point n° 2021-07-147, pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), M^{me} Frédérique CHABOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), MM. Jean-Claude JACQUEMART (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), Sébastien PAULET (représenté par M. Xavier POLLET), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Jacky DEVIN), M^{mes} Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laëtitia COMPAGNON (jusqu'au point n° 2021-07-126), M. Fabien BONFILS (jusqu'au point n° 2021-07-126).

M. Fabien PRIGNON, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2021-07-147

**Pacte Destination Ardennes : renouvellement du
partenariat financier avec la Région Grand-Est**

En 2019, la Région Grand-Est a fait le choix, à travers son Schéma Régional de Développement Touristique, de s'appuyer sur la notoriété de ses 5 destinations touristiques que sont l'Alsace, la Champagne, les Vosges, la Lorraine et les Ardennes,

Dans ce contexte, des Pactes de Destination, identifiant des actions de communication et de marketing à l'échelle de ces destinations touristiques ont été mis en place afin de mutualiser les moyens, d'innover et d'asseoir la réputation desdites destinations,

À l'époque la Communauté de Communes a, bien évidemment, émis le souhait d'être partenaire financier dans la mise en place de la stratégie marketing co-construite avec l'Agence Régionale du Tourisme Grand-Est (ART Grand-Est). Les actions inscrites au plan d'actions font l'objet d'un cofinancement (50/50) entre l'ART Grand-Est et les partenaires.

Ainsi, par délibération n° 2019-06-132 du 11 juin 2019, le Conseil de Communauté a décidé de participer financièrement à une grande campagne d'affichage à hauteur de 10 000 € TTC, et par délibération n° 2020-02-065 du 26 février 2020, le Conseil a décidé de renouveler ce partenariat financier avec la Région Grand-Est à hauteur de 5 000 € TTC.

Considérant la sollicitation du Comité Régional du Tourisme et de l'Agence de Développement Touristique des Ardennes pour associer la Communauté à une nouvelle campagne de promotion,

Considérant la redynamisation de l'image de l'Ardenne sur les dimensions relatives au tourisme de nature, de mémoire et au patrimoine en 2019 et 2020,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de renouveler le partenariat financier avec la Région Grand-Est dans le cadre d'une nouvelle campagne de promotion à hauteur de 5 000 € TTC,
- * **donne délégation** au Président pour signer la convention correspondante.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by 'ERNARD DEKENS'.